



**REGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE JETTE**

tél:02/423.13.92
fax:02/423.13.97
e-mail: sdullier@jette.irisnet.be
Commission de concertation
Votre correspondante: Suzanne DULLIER

Madame, Monsieur,

En application de l'Arrêté du 29 juin 1992, relatif aux Commissions de concertation, j'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion de la Commission de concertation, qui aura lieu **le vendredi 23 septembre 2011, à 09:00**, en la salle du Collège (bureau n° 220) qui se situe **au niveau 2B de l'administration communale sise chaussée de Wemmel n° 100 à 1090 Jette.**

ORDRE DU JOUR.

09h00: Approbation du procès-verbal de la réunion du 01.07.2011.

Demande soumise aux mesures particulières de publicité dans le cadre d'une demande de permis d'environnement (Classe 1B) et d'urbanisme:

- 1) 09:20: J.9049/PE.4389 - **ALDI NV ZEMST S.A., Monsieur VEYS Michaël :**
Permis d'urbanisme : Construction d'un commerce en intérieur d'îlot (Aldi) et d'un immeuble à appartements à front de rue avec un parking au sous-sol,
Permis d'environnement de Classe 1B pour : chaudière à condensation, presse à carton, parking couvert (61 places), parking à l'air libre (13 places), grande surface, dépôt de substances dangereuses, boucherie, installations de refroidissement (chambres froides),
Rue Léopold I 374.
Zone mixte du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
Espace public qui relie les quartiers et de caractère mixte du Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) n° 8.05 du quartier Albert (A.G. du 25.02.1999);
Suivant les prescriptions de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement et ses modifications ultérieures;
Dérogation à l'art.4 du titre 1 du RRU (profondeur de la construction);
Dérogation à l'art.13 du titre 1 du RRU (maintien d'une surface perméable);
Application de l'art. 147 du COBAT: demande soumise à rapport d'incidences (garages, emplacements couverts où sont garés des véhicules à moteur (parcs de stationnements couverts, salles d'exposition ...) comptant de 25 à 200 véhicules automobiles ou remorques);
Application de l'art. 147 du COBAT: demande soumise à rapport d'incidences (création de plus de 1.000 m2 de locaux destinés aux activités productives, de commerces ou de dépôts dans les zones principalement affectées à l'habitation);
Dérogation aux prescriptions urbanistiques du PPAS en ce qui concerne la limite extrême de la construction;
Dérogation aux prescriptions urbanistiques du PPAS en ce qui concerne le type de toiture.

Enquête publique du 02/09/2011 au 16/09/2011

Demandes soumises aux mesures particulières de publicité dans le cadre de demandes de permis d'urbanisme:

- 2) 09:45: J.9059 - **Monsieur ERGEN :**
Permis d'urbanisme : Construction d'un immeuble de 5 appartements,
Avenue Odon Warland 183.
Zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
Permis de lotir délivré le 12/05/1977 : destination principale : habitation;
Application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions).
Enquête publique du 05/09/2011 au 19/09/2011
- 3) 10:05: J.9014 - **Monsieur BEN MOUSSA :**
Permis d'urbanisme : Construction d'une annexe au 1er étage d'une maison unifamiliale en vue d'y aménager une chambre,
Rue Paul Michiels 53.
Zone mixte du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
PPAS n° 8.05 du quartier Albert approuvé par l'A.G. du 25.02.1999 : espace public du quartier et de caractère mixte;
Dérogation aux prescriptions urbanistiques du PPAS en ce qui concerne le type de toiture;
Dérogation aux prescriptions urbanistiques du PPAS en ce qui concerne la zone de cours et jardins.
Enquête publique du 29/08/2011 au 12/09/2011
- 4) 10:20: J.9002 - **Monsieur ARCQ :**
Permis d'urbanisme : Aménagement d'une terrasse au 1er étage d'un arrière-bâtiment,
Avenue de Jette 364.
Zone d'habitation, le long d'un espace structurant du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
Application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots).
Enquête publique du 29/08/2011 au 12/09/2011
- 5) 10:35: J.9060 - **A.S.B.L. Centre scolaire du Sacré-Cœur, Monsieur GOOSSENS :**
Permis d'urbanisme : Démolition d'un bâtiment et installation de containers provisoires,
Avenue du Sacré-Coeur 8.
Zone d'équipement d'intérêt collectif ou de service public du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
Application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots).
Demande soumise à l'avis de la Commission pour le motif suivant :
Application de l'art. 207 §1 al. 4 et de l'art. 333 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire).
Enquête publique du 05/09/2011 au 19/09/2011
- 6) 10:50: J.9036 - **Monsieur et Madame Dierckx et De Potter :**
Certificat d'urbanisme : Construction de deux habitations à front de rue, réaffectation d'un arrière-bâtiment en habitation et rénovation de la maison existante à front de rue,
Chaussée de Jette 577.
Zone mixte du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
Application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots).
Enquête publique du 29/08/2011 au 12/09/2011

- 7) 11:05: J.9052 - **Monsieur JADIR :**
Permis d'urbanisme : Construction d'un immeuble de rapport avec rez-de-chaussée commercial,
Avenue de Levis Mirepoix 73.
Zone mixte du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
Application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots).
Enquête publique du 29/08/2011 au 12/09/2011
- 8) 11:20: J.9053 - **Monsieur BEN SELLAM :**
Permis d'urbanisme : Ajout d'un volume en toiture pour une unité de logement et création d'une terrasse + modification de la façade à rue au rez-de-chaussée,
Rue Jacobs Fontaine 81.
Zone mixte du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
Dérogation à l'art.4 du titre 1 du RRU (profondeur de la construction);
Dérogation à l'art.6 du titre 1 du RRU (toiture - hauteur).
Enquête publique du 29/08/2011 au 12/09/2011

Demande soumise à l'avis de la commission de concertation :

- 9) 11:35: J.9087 - **S.N.C.B., Madame MAGITS :**
Permis d'urbanisme : Démolir une dépendance de la gare de Jette,
Place Cardinal Mercier 2.
Zone de chemin de fer, en zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
Application de l'art. 207 §1 al. 4 du COBAT (bien à l'inventaire);
Application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics).

Le Président,

P. LEROY

N.B. : Les heures de passage sont données à titre indicatif. Veuillez tenir compte du fait que des retards éventuels peuvent survenir.
Les avis de commission de concertation seront disponibles sur le site de la commune (www.jette.irisnet.be) dans le courant de la semaine qui suit la commission.